

## REFERENTIEL DU CQPM

### TITRE DU CQPM : Technicien(ne) de maintenance de matériels de manutention

#### I OBJECTIF PROFESSIONNEL DU CQPM

*Dans le respect des consignes de sécurité et des instructions, et sous le contrôle d'un supérieur hiérarchique, le (la) titulaire<sup>1</sup> de la qualification susceptible d'intervenir sur tout type de matériel de manutention et de levage, doit être capable de :*

Pour cela, il (elle) doit être capable de :

- 1) Identifier l'origine d'un dysfonctionnement sur un organe complexe et émettre des hypothèses quant à la cause (ou aux causes) de défaillance**
- 2) Procéder aux essais de bon fonctionnement du matériel ou contrôles nécessaires sur des matériels connus (levage, élévation, translation, freinage, organes de sécurité)**
- 3) Identifier et proposer les améliorations à apporter en fonction des dysfonctionnements constatés ou des risques potentiels rencontrés**
- 4) Etablir un devis à partir d'instructions établies**
- 5) Informer le client sur l'intervention réalisée**
- 6) Préparer l'intervention**
- 7) Identifier les anomalies en cours d'intervention et les signaler**
- 8) Effectuer une opération de maintenance préventive conditionnelle**
- 9) Estimer le coût de l'intervention en concertation avec la hiérarchie et l'agent commercial**
- 10) Effectuer tout type de paramétrage à l'aide de consoles ou PC**
- 11) Rédiger un rapport d'intervention écrit**
- 12) Remplacer un composant dans un sous-ensemble**
- 13) Identifier un composant**
- 14) Recueillir les attentes du client et les reformuler**
- 15) Trier ses déchets en fonction des règles liées à l'environnement**

---

<sup>1</sup> Pour procéder aux essais, l'habilitation au CACES correspondant aux matériels est obligatoire. Pour effectuer les mesures électriques, l'habilitation BR est obligatoire.

## II REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et/ou observables avec niveau d'exigence
1. Identifier l'origine d'un dysfonctionnement sur un organe complexe et émettre des hypothèses quant à la cause (ou aux causes) de défaillance	A partir de procédures établies, l'agent effectue 4 analyses de dysfonctionnements différents sur les fonctions principales des matériels dans les domaines (électrique, mécanique, hydraulique et motorisation).	<input type="checkbox"/> La recherche de la panne est effectuée à l'aide des outillages de diagnostics, des manuels appropriés et selon les méthodes préconisées.
		<input type="checkbox"/> L'origine de la panne électrique, mécanique, hydraulique ou motorisation, est identifiée.
		<input type="checkbox"/> Les hypothèses émises sont probables.
2. Procéder aux essais de bon fonctionnement du matériel ou contrôles nécessaires sur des matériels connus (levage, élévation, translation, freinage, organes de sécurité)	Essais réalisés à partir de procédures établies, sur les 5 fonctions vitales (levage, élévation, translation, freinage, organes de sécurité). Lecture d'un abaque de charge et commentaire. Calcul d'une capacité résiduelle à partir d'une charge homogène.	<input type="checkbox"/> Les essais sont réalisés en toute en sécurité, avec vérification préalable de la validité de la visite périodique.
		<input type="checkbox"/> Tous les paramètres de fonctionnement en rapport avec l'essai à réaliser (vitesses élévation, translation, charge nominale, pressions, ...) sont vérifiés selon les méthodes, modes opératoires prévus et à l'aide des outils de diagnostics préconisés.
		<input type="checkbox"/> Les observations faites reflètent l'état réel du matériel (conformité, défauts), et les points particuliers à surveiller sont relevés.
3. Identifier et proposer les améliorations à apporter en fonction des dysfonctionnements constatés ou des risques potentiels rencontrés	Analyse d'une situation donnée à partir d'un dysfonctionnement.	<input type="checkbox"/> La situation est analysée correctement et des solutions applicables sont apportées en vue d'une maintenance amélioratrice.
		<input type="checkbox"/> Rédaction d'une nouvelle procédure à appliquer lors des prochaines interventions.
		<input type="checkbox"/> Information de la hiérarchie en apportant des solutions.

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et/ou observables avec niveau d'exigence
4. <b>Etablir un devis à partir d'instructions établies</b>	Au cours d'une intervention, le (la) technicien(ne) diagnostique le remplacement de composants défectueux et établit le devis.	<input type="checkbox"/> La prise en charge (en fonction des informations figurant sur le contrat de maintenance, facturation à bon escient, ou par rapport aux conditions générales de garantie) est correctement déterminée.
		<input type="checkbox"/> Les prix des pièces et du temps d'intervention sont déterminés.
		<input type="checkbox"/> Le devis est établi à partir de documents existants.
5. <b>Informé le client sur l'intervention réalisée</b>	A partir d'un ordre de travail rempli, le (la) technicien(ne) justifie son intervention (pièces, main d'œuvre, travaux restant à réaliser et les risques éventuels)	<input type="checkbox"/> Le client est informé oralement de façon circonstanciée et précise sur l'intervention réalisée et sur tous les points relatifs à la sécurité et à la réglementation.
6. <b>Préparer l'intervention</b>	L'agent réalise une intervention dans le cadre de son activité professionnelle à partir des instructions qui lui sont fournies.	<input type="checkbox"/> Le carnet de maintenance est consulté.
		<input type="checkbox"/> L'emplacement, le matériel, les outillages et les EPI choisis sont appropriés à la nature de l'intervention.
		<input type="checkbox"/> Le périmètre de sécurité et la mise en sécurité matériel sont définis pour assurer la protection des usagers et la protection individuelle de l'intervenant(e).
7. <b>Identifier les anomalies en cours d'intervention et les signaler</b>	L'agent réalise une intervention dans le cadre de son activité professionnelle.	<input type="checkbox"/> Le (la) technicien(ne) adapte son intervention en fonction de l'importance des anomalies rencontrées et juge de l'opportunité d'en informer sa hiérarchie et/ou le client.
		<input type="checkbox"/> Il s'assure de l'accord du client.
8. <b>Effectuer une opération de maintenance préventive conditionnelle</b>	L'agent réalise une intervention dans le cadre de son activité professionnelle.	<input type="checkbox"/> Les recommandations du constructeur sont appliquées et adaptées par rapport aux consignes préalablement établies et/ou à l'environnement.
		<input type="checkbox"/> Les procédures de maintenance et les temps alloués sont respectés.
		<input type="checkbox"/> Des adaptations aux programmes de maintenance en fonction de l'environnement sont proposées.

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et/ou observables avec niveau d'exigence
9. <b>Estimer le coût de l'intervention en concertation avec la hiérarchie et l'agent commercial</b>	A partir du carnet de maintenance et du dossier machine.	<input type="checkbox"/> Le coût de l'intervention est correctement estimé en fonction de l'importance de la ou des réparations à effectuer.
		<input type="checkbox"/> L'opportunité de l'intervention est appréciée par le technicien.
		<input type="checkbox"/> La hiérarchie et l'agent commercial sont informés.
10. <b>Effectuer tout type de paramétrage à l'aide de consoles ou PC</b>	Le (la) technicien(ne) effectue plusieurs paramétrages machine.	<input type="checkbox"/> Les procédures et les consignes établies dans les manuels constructeurs sont appliquées.
11. <b>Rédiger un rapport d'intervention écrit</b>	A partir d'un ordre de travail et d'une intervention, le (la) technicien(ne) rédige les commentaires consignes ou observations relatifs à son intervention.	<input type="checkbox"/> Un rapport circonstancié et précis sur l'intervention réalisée est rédigé.
		<input type="checkbox"/> Les détails sur l'identification et le nombre d'heure de la machine, les travaux réalisés, ceux à prévoir et les risques encourus sont consignés dans le rapport qui devra être signé par le client
12. <b>Remplacer un composant dans un sous-ensemble</b>	Il (elle) choisit son outillage et intervient dans le respect des procédures. Il (elle) contrôle le travail qu'il a effectué.	<input type="checkbox"/> Démonter des sous-ensembles en respectant les procédures prédéfinies.
		<input type="checkbox"/> Remplacer le composant défectueux et remonter le sous-ensemble suivant le plan ou vue éclatée, en utilisant l'outillage approprié et dans le respect des procédures.
		<input type="checkbox"/> Les pièces démontées, et nettoyées si nécessaire sont triées, classées et marquées éventuellement.
13. <b>Identifier un composant</b>	L'agent réalise une intervention dans le cadre de son activité professionnelle.	<input type="checkbox"/> Le bon document est consulté et la référence pièce identifiée.

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et/ou observables avec niveau d'exigence
14. <b>Recueillir les attentes du client et les reformuler</b>	L'agent réalise une intervention dans le cadre de son activité professionnelle.	<input type="checkbox"/> La demande du client est correctement interprétée et si nécessaire reformulée.
15. <b>Trier ses déchets en fonction des règles liées à l'environnement</b>	L'agent réalise une intervention dans le cadre de son activité professionnelle.	<input type="checkbox"/> Les déchets sont triés selon leur catégorie et leur destination.

### III CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

Pour que le candidat<sup>2</sup> soit déclaré admissible par le jury de délibération l'ensemble des capacités professionnelles décrites dans le référentiel de certification doit être acquis.

### IV MODALITES D'EVALUATION

#### IV.1 Conditions de mise en œuvre des évaluations en vue de la certification

- Tout engagement dans une démarche ayant pour objet le CQPM (formation, validation des acquis..) implique l'inscription préalable du candidat à la certification auprès de l'UIMM territoriale centre d'examen.
- L'UIMM territoriale centre d'examen et l'entreprise ou à défaut le candidat (VAE, demandeurs d'emploi...) définissent dans un dossier qui sera transmis à l'UIMM centre de ressource, les modalités d'évaluation qui seront mises en œuvre en fonction du contexte parmi celles prévues dans le référentiel de certification.
- Les modalités d'évaluation reposant sur des activités ou projets réalisés en milieu professionnel sont privilégiées. Dans les cas exceptionnels où il est impossible de mettre en œuvre cette modalité d'évaluation et lorsque cela est prévu dans le référentiel de certification, des évaluations en situation professionnelle reconstituée pourront être mises en œuvre.

#### IV.2 Mise en œuvre des modalités d'évaluation

Les capacités professionnelles sont évaluées à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions de réalisation définies dans le référentiel de certification.

##### **A) Validation des capacités professionnelles**

L'acquisition de chacune des capacités professionnelles est validée par une commission d'évaluation sur la base :

- des différentes évaluations
- de l'avis de l'entreprise
- de l'entretien avec le candidat

---

<sup>2</sup> Le terme générique « candidat » est utilisé pour désigner un candidat ou une candidate.

## **B) Définition des différentes modalités d'évaluation**

### **a) Evaluation en situation professionnelle réelle**

L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles. Cette évaluation s'appuie sur :

- une observation en situation de travail
- des questionnements avec apport d'éléments de preuve par le candidat

### **b) Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée**

L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans des conditions représentatives d'une situation réelle d'entreprise :

- par observation avec questionnements

Ou

- avec une restitution écrite et/ou orale par le candidat

### **c) Avis de l'entreprise**

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis en regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et/ou critères) sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation de projets ou activités professionnels.